

Zeitschrift: SBB Revue = Revue CFF = Swiss federal railways
Herausgeber: Schweizerische Bundesbahnen
Band: 3 (1929)
Heft: 1

Artikel: Le téléphone en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-780122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TÉLÉPHONE EN SUISSE

Le spectacle des montagnes attire chaque année une foule de plus en plus nombreuse vers cette contrée paradisiaque qu'est la Suisse et où se trouvent réunies tant de beautés alpestres. Le grand et le petit commerçant viennent s'y reposer depuis que les chemins de fer permettent d'accéder à ces lieux dans un court laps de temps et depuis qu'il suffit de décrocher un petit appareil et d'énoncer « New York N°... » pour qu'un ordre puisse pour ainsi dire en un clin d'œil être transmis jusqu'aux confins du nouveau monde.

L'administration suisse des téléphones fait tous ses efforts pour assurer un service soigné durant toute l'année, notamment pendant les mois où affluent vers l'alpe des touristes de toute nationalité. Des câbles souterrains sillonnent la campagne un peu partout. Chacun connaît les nécessités qui obligèrent l'administration suisse à mettre en câble ces grandes artères de fils qui, par-ci par-là, longent encore quelques voies ferrées. L'électrification des chemins de fer, les difficultés de transférer ces artères sur la propriété privée et un grand nombre de considérations techniques l'ont poussée et la poussent encore à remplacer les fils aériens par des lignes souterraines. Les intempéries de l'hiver furent aussi un motif d'accélérer la mise en câble des circuits téléphoniques. L'image ci-contre nous montre une rare manifestation hivernale des éléments naturels. Les avantages sont si importants, notamment pour la sécurité de l'exploitation, lors-

qu'on emprunte la voie souterraine, qu'à l'avenir les relations téléphoniques européennes s'échangeront d'une façon presque générale par des câbles souterrains. Grâce à eux, l'on peut déjà téléphoner avec presque tous les pays européens. Les réseaux suisses, dans leur ensemble, correspondent sans aucune difficulté avec Belgrade, Berlin, Budapest, Lisbonne, Londres, Madrid, Paris, Oslo, Stockholm, Vienne.

Pendant la haute saison, certains circuits secondaires sont reliés aux stations amplificatrices de Bâle, Genève, Lausanne, St-Gall et Zurich, de manière à assurer une audition irréprochable. Remarquons que les relais téléphoniques amplificateurs, dont le principe est celui de la lampe familiale à l'amateur de T.S.F., ont créé les conditions techniques préliminaires auxquelles on doit

l'essor considérable que le téléphone a pris depuis quelques années. L'introduction de cette lampe, merveille de la technique, et les perfectionnements apportés à la construction des câbles souterrains ont permis d'étendre les relations à New York et à tous les réseaux américains des Etats-Unis et du Canada, sauf quelques restrictions en ce qui concerne ce dernier pays.

Un montagnard — il y a de cela quelque trente ans — voyant téléphoner un employé postal, courut en aviser M. le curé par ces mots : « Pierre-Alexis est fou, il parle à un morceau de bois contre la paroi en tenant un « cornet » à l'oreille ! » Que penserait aujourd'hui ce montagnard, si on lui annonçait qu'il peut parler à son fils travaillant au Canada ou en Californie, pays où s'exilèrent beaucoup de Suisses à cette époque ?

L'administration des téléphones pourvoit aussi à ce que les centrales téléphoniques des stations climatériques soient desservies par un personnel bien stylé, avenant, capable de s'exprimer dans deux ou trois langues afin de pouvoir venir en aide aux correspondants dans les cas, de plus en plus rares, d'audition défectueuse.

Chaque année, de nouvelles facilités sont accordées aux usagers du téléphone. Les conversations par abonnement de 30 ou 25 jours permettent à une personne de correspondre régulièrement à une heure convenue d'avance; les communications avec préavis, admises dans les relations avec tous les Etats à l'exception de l'Espagne,

de Gibraltar, de la Grande-Bretagne et du Portugal, rendront de précieux services dans les cas où celui qui désire une communication téléphonique émettra un doute au sujet de la présence de son correspondant à la station demandée. Les conversations à heure fixe permettent aux commerçants de s'assurer une communication avec une personne se trouvant à telle ou telle heure à un endroit déterminé. Les demandes de renseignements permettent aux usagers du téléphone, dans la correspondance internationale, de se renseigner pour savoir si une personne désignée par son nom et son adresse possède un raccordement ou de s'enquérir du nom d'un abonné dont ils ne connaissent que le numéro. Les conversations avec une personne spécifiée sont admises seulement dans les relations avec l'Amérique.



Comment la neige entrave le service du téléphone

La réduction de taxe introduite sur le terrain international est applicable à partir de 19 heures déjà dans les relations avec la plupart des pays étrangers. Cette facilité permet aux hôtes des stations climatériques et touristiques de téléphoner à prix réduit sitôt après le dîner.

L'administration suisse tient à la disposition des intéressés une plaquette intitulée: «Téléphonez à l'étranger», qui leur sera remise, sur demande, par tout office téléphonique.

UN PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE

S. A. R. le Prince héritier d'Angleterre interrompant brusquement un voyage en Afrique pour se rendre au chevet de son auguste père malade, a récemment traversé en toute hâte le territoire suisse. Son train, mis à sa disposition par le Gouvernement d'Italie, se composait d'un fourgon F. S., une voiture-salon F. S., une voiture Pullman de 1^e classe, un wagon-lits, une voiture AB4ü F. S. et un wagon de chauffage. Parti de Brindisi, ce train arriva à Chiasso le 11 décembre à 4 h. 56, pour en repartir à 5 h. 10, remorqué à toute vitesse par une locomotive électrique jusqu'à Lucerne, où n'eut lieu qu'un arrêt de six minutes pour le changement de machine. À 10 h. 20, le train spécial fut remis à Bâle aux chemins de fer A. L. Il a parcouru en cinq heures et dix minutes les 320 km. du trajet Chiasso-Bâle, ce qui constitue certainement un beau record.

Ainsi qu'en témoigne la lettre reproduite ci-après, adressée par la Légation d'Angleterre au chef du Département politique fédéral, Monsieur le conseiller fé-

déral Motta, pour être transmise à notre Direction générale, le Prince héritier a pleinement reconnu cette remarquable prestation des chemins de fer fédéraux et en a exprimé ses meilleurs remerciements. Voici cette lettre:

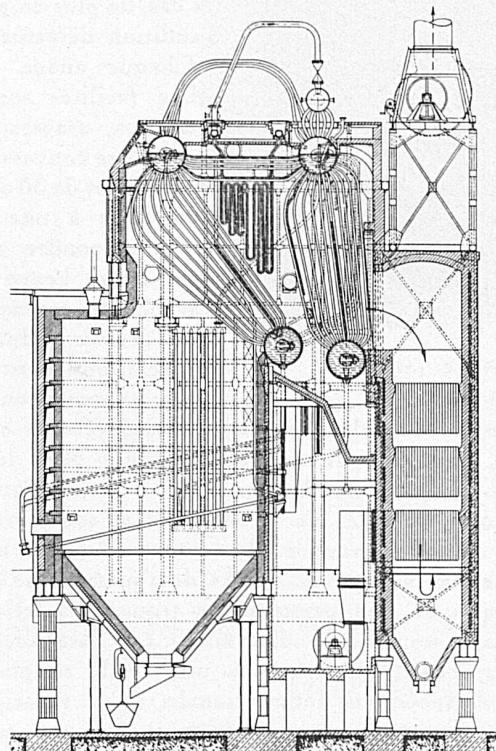
Monsieur le Conseiller fédéral,

D'ordre du Prince de Galles, qui m'a reçu ce matin en gare de Bâle, j'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence l'expression de la reconnaissance bien sincère de Son Altesse royale pour tout le confort dont il a joui pendant son voyage par la Suisse, ainsi que pour la vitesse avec laquelle ce voyage a été accompli.

Son Altesse Royale me charge de faire savoir à Votre Excellence combien Elle apprécie les facilités qui Lui ont été si aimablement accordées pendant son trajet par le territoire fédéral.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

signé: *Claud Russell.*



Sulzer-Kesselanlage mit Kohlenstaubfeuerung
(5 Kesseleinheiten von je 1100 m² Heizfläche)

Sulzer

DAMPFKESSEL

Höchstdruckkessel

nach neuem patentiertem System
für Betriebsdrücke bis zu 100 atm. und mehr

Steilrohrkessel

mit geraden Röhren bis zu 34 atm. Betriebsdruck
für höhere Drücke mit abgebögenen Röhren

Sektional-Wasserkammer-Kessel

Land- und Marine-Typ, bis zu 50 atm. Betriebsdruck

Grosswasserraumkessel

aller Größen

Elektrokessel für Hochspannung Elektro-Akkumulierkessel

GEBRÜDER SULZER

AKTIENGESELLSCHAFT, WINTERTHUR